



Le RMPN organise une visioconférence

avec **Pierre-Brice LEBRUN**

Le **vendredi 2 juin 2023** de 14h00 à 17h30

**Regroupement
Méditerranéen
des Psychologues
cliniciens
spécialisés en
Neuropsychologie**

***Les droits / devoirs / obligations des psychologues et des neuropsychologues
Les écrits professionnels (responsabilité, respect de la vie privée, secret professionnel, etc.)***

Objectifs de la conférence

- Définir le cadre légal de la responsabilité professionnelle
- Rappeler le cadre légal du respect de la vie privée, du secret professionnel, de l'obligation de discrétion et de confidentialité, ainsi que la notion de devoir et d'obligation
- Définir le cadre légal de la transmission, du partage et de la révélation d'informations
- Permettre aux professionnels de mesurer la portée juridique de leurs écrits
- Aider les professionnels à identifier les risques encourus et à mieux s'en protéger pour travailler avec plus de sérénité
- Convaincre les professionnels que le droit est une discipline ludique et stratégique qui apporte plus de réponses qu'elle ne pose de problèmes, et enrichir ainsi leurs pratiques !

Présentation de la conférence

- Cette conférence interactive commencera par reprendre les bases de la responsabilité (morale, civile, pénale, disciplinaire, éthique et déontologique) des professionnels.
 - Elle posera la différence entre les droits et les devoirs (subjectifs), les obligations et les interdictions (objectives), et détaillera les droits, devoirs et obligations propres aux psychologues et aux neuropsychologues.
 - Elle rappellera que la responsabilité est l'indispensable contrepoids de la liberté, qui permet à chacun d'exercer ses droits et de prendre les risques de son choix, à condition d'en assumer les conséquences, de ne pas nuire à la liberté d'autrui, et de respecter ses droits fondamentaux.
 - Elle détaillera le cadre légal du respect de la vie privée, du partage, de la transmission et de la révélation de l'information.
- Elle l'appliquera à différents supports (écrits, dossier, numérique, etc.), à différents publics (mineurs, majeurs protégés dits « vulnérables »), et répondra précisément aux questions que se posent les professionnels.
- Elle rappellera que tout écrit qui le concerne doit apparaître dans le dossier du bénéficiaire (patient, client, etc.), auquel il a accès sans entraves ni procédure.

L'intervenant

Ancien éducateur spécialisé, Pierre-Brice Lebrun enseigne le droit dans le secteur social, sanitaire et médico-social. Il intervient à l'École Nationale de la PJJ, à l'École des psychologues praticiens (EPP Paris) et participe à la formation des avocats (EOA). Il est l'auteur de nombreux ouvrages juridiques, dont La protection de l'enfance (Dunod, coll. Aide-mémoire, 2020) et Droit à l'usage des psychologues (Dunod, coll. Aide-mémoire, 2019), ainsi que le récent Droit en action sociale et médico-sociale (Dunod, coll. Aide-mémoire, 2021). Il a coordonné la rédaction du Grand dictionnaire de la petite enfance, dont il a rédigé les entrées juridiques (Dunod, seconde édition, 2021)–www.profdedroit.com

Les modalités

- Remplir le bulletin d'adhésion ci-joint et le renvoyer à rmpneuropsych@gmail.com, payer par virement bancaire ou par chèque (*cf.* bulletin), sourire
- Réceptionner par mail la validation de l'inscription et le lien de la visioconférence
- Le jour J : Couper son micro (sauf pour prendre la parole !), s'installer confortablement ou venir à l'Institut du Cancer de Montpellier pour partager café/thé et connexion !

